

LES INTERFERENCES PROSODIQUES DANS LES PRODUCTIONS ORALES DES APPRENANTS ANGLOPHONES DU FLE EN CÔTE D'IVOIRE

N'GORAN Konan Guillaume

Doctorant au Département d'Anglais

Université Félix Houphouët-Boigny

nkg.abraham@gmail.com

Résumé

Plusieurs études ont mis en évidence le phénomène d'interférences linguistiques dans les productions langagières des apprenants du Français Langue Etrangère (Klaus Vogel 1995, Calvet 1993, Brou Diallo 2007). Ces interférences agissent sur la réalisation des actes de parole chez les apprenants. Cet article rend compte de quelques cas d'interférences prosodiques dans les productions orales des apprenants anglophones en classe de FLE en Côte d'Ivoire. L'étude montre les différences rythmiques et intonatives entre l'anglais et le français, et relève les difficultés des apprenants liées aux interférences de la langue source sur la langue cible.

Mots-clés : prosodie, interférences, segments, suprasegments, apprenants Anglophones du FLE

Abstract

Several studies showed the phenomenon of linguistic interferences in the verbal production of the learners of French as a Foreign Language (Klaus Vogel 1995, Calvet 1993, Brou Diallo 2007). These interferences act on the realization of the speech production of the learners. This article gives an account of some cases of prosodic interferences in the oral production of the English speaking learners in the French as foreign language classrooms in Côte d'Ivoire. This study shows the rhythmic and intonational differences between French and English, and brings about the difficulties met by the learners due to the influence of the source language on the target one.

Key words: prosody, interferences, segments, suprasegments, English speaking learners of FFL

Introduction

Enseigner une langue étrangère induit la nécessité de développer chez l'apprenant, l'habileté à communiquer. Comme dans toute situation d'apprentissage, l'apprenant du français langue étrangère éprouve des difficultés de divers ordres. L'une de ces difficultés a trait aux interférences prosodiques. En effet, comme le souligne Champagne-Muzar Cécile (1998: 75-86) dans la prononciation des sons et dans l'accès au sens de l'oral, l'apprenant débutant rencontre bien souvent des difficultés. Il doit réussir à découvrir la signification à travers une suite de sons tout en essayant de percevoir les traits prosodiques ainsi que la segmentation des signes oraux et reconnaître des unités de sens qui sont des opérations complexes. Une étude que nous avons réalisée auprès des apprenants anglophones du CUEF et de l'Institut Français, rend compte de cette réalité. Les apprenants enquêtés remplacent, dans leurs productions orales, le système d'accentuation et d'intonation du français par celui de l'anglais. On pourrait donc se demander comment se manifestent concrètement les interférences prosodiques dans les productions orales de ces apprenants ? Le présent article traite de la question.

A partir d'une comparaison des systèmes phonologiques des langues en question, nous analyserons les relevés de quelques productions segmentales puis suprasegmentales dans le discours des apprenants anglophones du FLE en Côte d'Ivoire. Il s'agira de voir comment les interférences prosodiques affectent l'intelligibilité de l'acte de parole.

1. Les systèmes phonologiques du français et de l'anglais

Pour appréhender les interférences prosodiques relevées dans les productions orales des apprenants enquêtés, il convient, avant tout, de dresser un tableau comparatif des systèmes phonologiques du français et de l'anglais.

1.1. Les phonèmes consonantiques

	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr	An	Fr																					
	Bila		Bila		Lab		Lab		Int.de		Int.de		Alve		Alve		Post.a		Post.a		Palat		Palat		Vel		Vel		Uvul		Uvul		Glott		Glott				
OC.	p	b	p	b																																			
Fri					f	v	f	v	θ	ð			s	z	s	z	ʃ	ʒ	ʃ	ʒ																			
Af																																							
Nas		m	m											n	n																								
L.C														l	l																								
Bat														r																									
Vib																																							
L.F														ɹ																									
S.V																																							
S.V.0																																							
S.V.																																							

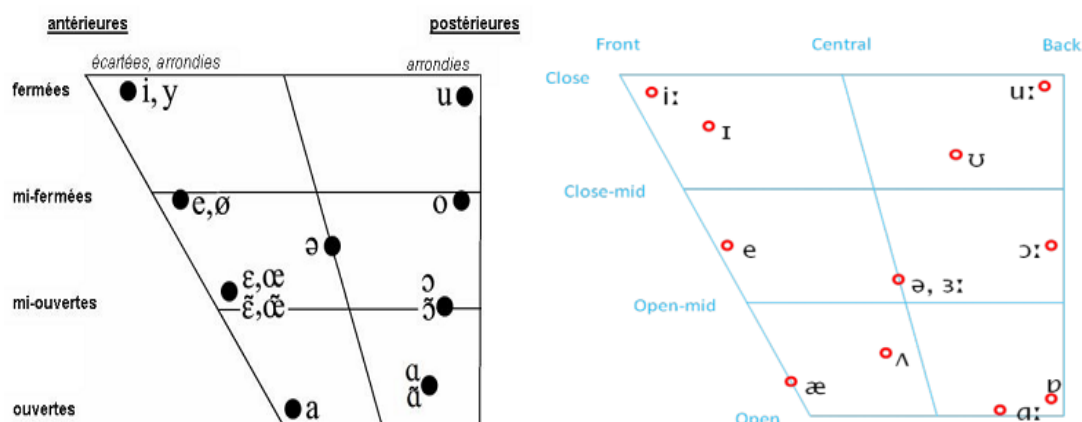
An : Anglais Fr : Français

Tableau récapitulatif des systèmes consonantiques anglais et français fait à partir de l'API.

A partir de ce tableau comparatif des systèmes consonantiques de l'anglais et du français on peut observer que les deux langues ont en commun 17 phonèmes consonantiques (en noir). Il apparaît que l'anglais a 9 phonèmes qui n'existent pas en français (en rouge), tandis que le français a 5 phonèmes qui sont inconnus de l'anglais (en bleu). Notons aussi que malgré le nombre important de phonèmes qu'elles ont commun, ces deux langues s'opposent quant à la réalisation de ces mêmes phonèmes. Un exemple concret est le phonème /r/ qui a une réalisation en anglais qui est différente de celle du français. Ces différentes réalisations du /r/ sont aussi confirmées par la thèse de Philippe Hambye (2005 : 213-216)

1.2. Les phonèmes vocaliques

Les trapèzes vocaliques français et anglais



D'après LAURET, B. *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, p. 63

Les voyelles anglaises d'après
Nigel Musk (2010 : 3)

Il apparaît dans ces deux trapèzes que les systèmes vocaliques de l'anglais et du français sont différents. Les points de réalisation des sons du français sont différents de ceux de l'anglais dans la quasi-totalité, et les nasales françaises n'existent pas en anglais. Selon Jean-Guy Lebel et Jean-Guy Deschamps (1980 : 135-163), la langue française possède 5 phonèmes vocaliques labialisés typiquement françaises /y/ /ø/ /œ/ /ɔ̃/ /œ̃/ et 3 voyelles labialisées qu'elle partage avec l'anglais /u/ /o/ /ɔ/. Ce qui fait du français selon eux une langue beaucoup plus caractérisée par une grande labilité par rapport à l'anglais et il n'existe pas de diphtongue en français standard, contrairement à l'anglais. Les tableaux suivants attestent ce fait:

	Ant.	Cent.	Post.
Fermée	iy		u
mi-fermée	eø		o
Moyen		ə	
mi-ouverte	ɛɛ̃œœ̃		ɔɔ̃
Ouverte	a		ɑ̃

	Ant.	Cent.	Post.
Fermée	iɪ:		u:
mi-fermée			ʊ
Moyen	e		ɔ:
mi-ouverte		əɜ:	
Ouverte	æ	ʌ	ɑ:ɒ

En comparant ces deux tableaux nous observons que l'anglais ne possède pas les phonèmes vocaliques suivants: /y/, /ø/, /ɛ/, /ɛ̃/, /o/, /œ/, /œ̃/, /a/, /ɔ̃/, /ɔ̄/. Quant au français il ne possède pas les phonèmes vocaliques suivants: /ɪ/, /ʊ/, /ɜ:/, /æ/, /ʌ/. Les deux langues ont en commun les phonèmes suivants: /i/, /e/, /ə/, /ɔ/, /ɑ/, /u/ mais ils sont chacun différemment réalisés. En fait, il n'y a que très peu d'articulations de phonèmes communes aux deux langues, ce qui provoque inévitablement des transferts de la L1 vers la L2.

1.3. Le système d'intonation et le rythme des deux langues

ANGLAIS	FRANCAIS
➤ structure syllabique complexe (CVC)	➤ structure syllabique Simple (CV)
➤ distinction quantitative voyelles courtes vs. longues	➤ absence d'opposition quantitative des voyelles
➤ réduction vocalique	➤ absence de réduction vocalique
➤ langue à accent libre	➤ langue à accent fixe
➤ isoaccentuelle	➤ isosyllabique

Tableau 1. Récapitulation des principales différences des propriétés structurales rythmiques -anglais vs français-

Tableau tiré de: Evaluation *Qualitative de la Prosodie d'apprenants Français: Apport de Paramétrisation Prosodiques*. Thèse Présentée et soutenue publiquement le 7 décembre 2009 par Anne Tortel.

Dans ce tableau, on observe que les différences rythmiques entre les deux langues sont très nettes. Il est évident qu'un interlocuteur anglophone qui s'exprime en français se fera tout de suite repéré en tant que quelqu'un ayant un accent inhabituel ou étranger s'il n'a pas la maîtrise du système rythmique du français. Un tel fait peut affecter l'intelligibilité du propos.

Selon les travaux de Pike (1945 : 35) et de Abercrombie (1964) le français serait une

langue à rythmicité syllabique ou isosyllabique (*syllable-timed*) ; c'est-à-dire qu'elle est caractérisée par la régularité temporelle de la succession des syllabes, la conséquence étant que la durée du groupe est proportionnelle au nombre de syllabes qui le compose. L'anglais, en revanche, est décrit par Pike (1945: 34) comme une langue à rythmicité accentuelle ou isoaccentuelle (*stress-timed*), la régularité étant cette fois-ci fondée sur l'espacement des accents. Le temps entre chaque syllabe accentuée serait sensiblement le même quel que soit le nombre de syllabes inaccentuées les séparant. Cependant, certains linguistes estiment que ce système de description est insuffisant ou limité. C'est ainsi que Ginésy (1995 : 175) affirme qu'en français, toutes les voyelles accentuées ou pas, gardent leur timbre propre. Pour une oreille anglaise, cette caractéristique donne au rythme français une tension continue, un aspect saccadé qui est totalement étranger à la langue anglaise.

Concernant le rythme, Céline Horgues (2010 : 103) note que celui de l'anglais parlé est gouverné par le principe d'alternance rythmique entre temps forts et temps faibles, un principe largement exploité en poésie. C'est pourquoi Huart (2002 : 11) affirme que l'alternance entre les temps forts et faibles est une caractéristique beaucoup plus centrale à la prosodie de l'anglais. Quant à Léon (1964) il fait remarquer que le rythme du français est caractérisé par l'égalité de durée des syllabes inaccentuées contrairement à l'anglais qui repose sur l'alternance des longues et des brèves durées (Léon 1964 : 69).

Un des points de différenciation que l'on pourrait encore noter selon Céline Horgues (2010 : 112) est que les locuteurs français pausent moins souvent et les pauses silencieuses produites sont logiquement plus longues qu'en anglais, et correspondent plus systématiquement à des reprises de souffle. En anglais les locuteurs pausent plus souvent, moins longtemps et pas nécessairement pour reprendre leur souffle. Les pauses correspondent plus souvent à des frontières grammaticales en français qu'en anglais.

Dans son ouvrage consacré à l'accent et l'accentuation dans les langues du monde, Garde (1968) reprend et développe l'existence de deux grandes familles de langues, déjà posée par Troubetzkoy (1939) d'un côté les langues à accent fixe dont le français ferait partie ; et de l'autre la famille des langues à accent libre ou mobile à laquelle l'anglais appartiendrait. Dans la première classe de langues (à accent fixe) l'accent de mot frappe systématiquement la même syllabe quels que soient les mots du lexique. Quand on parle d'accent libre pour la deuxième classe de langues, on ne fait pas référence à la liberté du locuteur de choisir quelle syllabe il ou elle va accentuer mais on en désigne la relative mobilité de l'accent au travers du lexique. En effet, le placement de l'accent de mot est

soumis à des contraintes morpho-phonologiques spécifiques à chaque langue qui rendent donc son placement prévisible.

Aussi, Alan Cruttenden¹ explique-t-il que l'accent anglais est fixe dans le sens où l'accent principal se place toujours sur une syllabe particulière du mot, mais il est libre dans le sens où l'accent principal n'est pas lié à un point particulier du groupe de syllabes constituant le mot. Cependant dans les phrases l'accent dépend énormément du sens que l'on veut véhiculer dans un contexte précis. Les exemples suivants illustrent bien cette idée d'accent libre et d'accent fixe.

*She came **last** week* (elle est venue la semaine **dernière** et non la semaine d'avant) *She came **last week*** (elle est venue la **semaine** dernière et non le mois dernier) (Cruttenden 2008 : 264). Au niveau du mot l'accent généralement peut être sur la première syllabe comme dans ***an**s¹wer* ou la deuxième syllabe comme dans *be**hind*** ou même dans la troisième syllabe comme dans *edu**ca**tion*. Ainsi Raoul Kouassi (2015 :7) parlera de deux fonctions principales qui sont la fonction sémiotique (le positionnement implique une signification particulière) et la fonction classificatoire c'est-à-dire le positionnement implique une nature nouvelle du mot (verbe, adjectif, nom...)

Record (nom) **Re**cord (verbe) **Sus**pect (nom) **Sus**pect (verbe)

Pour Pierre et Monique Léon (1964 : 64), le français est une langue à accent fixe parce que l'accent tonique est toujours placé sur la dernière syllabe de la voyelle prononcée.

Exemple: *na**ti**onal, ad**mi**nistration, cho**co**lat*

Pierre et Monique Léon (1964 : 64) soulignent que l'anglais a une accentuation lexicale, c'est-à-dire que le mot garde toujours son individualité et son accentuation quelque soit sa place dans la phrase, alors que l'accent français lui, est syntaxique.

Le français est caractérisé par l'emploi presque constant de tons montants sur les voyelles finales de groupes. C'est le contraire avec l'anglais ou de façon caractéristique le ton est descendant après la voyelle accentuée et cette voyelle accentuée est rarement finale en anglais ce qui fait que l'aspect mélodique de cette langue est comme une vague (Léon 1964 :

¹Alan Cruttenden , *Gimson's pronunciation of English* 2008, p. 235. The accentual pattern of English words is fixed, in the sense that the main accent always falls on a particular syllable of any given word, but free in the sense that the main accent is not tied to any particular point in the chain of syllables constituting a word.

67). A l'intérieur d'une syllabe accentuée française le ton monte ou descend d'une manière nette (Léon 1964 : 73). L'accent étant toujours à la finale, donne une courbe très caractéristique qu'on peut considérer comme plate sur les syllabes inaccentuées et montante ou descendante sur la syllabe accentuée.

Courbe montante ↑

courbe descendante ↓

En anglais au contraire, langue à accent lexical et non syntaxique comme en français, les groupes sémantiques ont une allure de vagues.

2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette étape nous conduit au recueil, au traitement et à l'analyse des données.

2.1. Recueil des données

Dans cette recherche, nous avons eu recours à la technique d'observation de classe, du questionnaire, de l'entretien et à des enregistrements des productions verbales des apprenants pendant le déroulement des classes dans les deux centres FLE du pays: le CUEF et l'Institut Français. Au C.U.E.F. nous avons observé les niveaux D1, D2, M1, M2, A1, et à l'Institut Français nous avons observé 4 différents niveaux : A1, A2, B1, B2. Nous avons soumis aux apprenants, des questionnaires visant à recueillir des informations sur leur répertoire verbal. En tout, 38 questionnaires ont été récoltés du mois de Juillet à novembre 2015. Nous avons par la suite conduit des entretiens auprès de certains de ces apprenants dans le but d'avoir de plus amples informations sur certaines réponses enregistrées lors de l'administration du questionnaire.

2.2. Traitement et analyse des données

Seuls 10 questionnaires sur les 38 recueillis auprès des apprenants provenaient du CUEF en raison de l'ouverture tardive du centre et des grèves des professeurs puis des étudiants. Sur les 38 enquêtés, 6 apprenants avaient l'anglais pour L1 et 32 pour L2. Les âges varient entre 18 et 50 ans et ils sont de nationalités diverses. Au niveau de la méthode d'analyse de données, nous avons eu recours au traitement quantitatif de certaines données recueillies. Nous avons privilégié l'interprétation qualitative des réponses à la fois ouvertes et fermées du questionnaire, des paroles spontanées (conversations) et lues, produites par les enquêtés lors des entretiens et des interactions enregistrées pendant les cours.

3. RESULTATS

Le traitement et l'analyse des données recueillies donnent les résultats qui peuvent être classés en deux groupes : le niveau segmental et le niveau suprasegmental.

3.1. Relevé de quelques productions segmentales dans le discours des apprenants anglophones du FLE

Au niveau segmental on note la transposition de mots anglais dans le français, la confusion des sons français et anglais, et des erreurs de prononciation.

3.1.1. Transposition de mots anglais dans le français

P1: *Do you have the bescherelle* [beʃrɛʃ]?(Canadienne)

Au lieu de avez-vous apportez le Bescherelle [beʃrɛl]?

P2: *Mais je connaissez understand le français*[lefrãsez] *africaine*. Au lieu de je peux comprendre le français [lefrãse] parlé en Afrique. (Canadienne)

P3 : Je recognize [rekəknaɪz] au lieu de je reconnais [rəkɔnɛ] (Américain)

P4: *C'est quand les personnes qui aiment themselves* au lieu de ce sont des personnes qui s'aiment elles-mêmes (Canadienne)

P5: *Tous les lettres pour la Ministry, pour le* [le] *banque, pour tout ca la moi je signe seulement*. Tous les courriers provenant des Ministères, des banques et même des particuliers, je ne fais que les signer. (Indien)

P6: *Soyez*[prudɛnt] au lieu de soyez prudents [prydã](Sud-Afr.)

P7 : *Vous avez fini votre doctorate*. Au lieu de avez-vous fini votre doctorat ?(Indien)

P8: *Ils se regardent* [rɪ:ga:rd] au lieu de ils se [rɛgard](Sud-Afr.)

A travers ces quelques exemples on observe une intrusion de mots anglais dans le français, soit pour combler un manque au niveau du vocabulaire, soit parce que le mot a la même graphie dans les deux langues. Les apprenants le font régulièrement lorsqu'ils sont à

court de mots ou lorsqu'ils sont en face de « faux amis », c'est-à-dire quand les mêmes mots se retrouvent en anglais avec des prononciations différentes. C'est le cas lorsqu'il s'agit de mots avec des graphies proches.

3.1.2. Confusions des sons français et anglais

Dans cette séquence qui suit nous avons des confusions de sons qui viendront encore amplifier les difficultés des apprenants.

P9: Murir [murir] un projet au lieu de murir [myRIR] un projet (Canadienne) une assimilation.

P10: Canal [plus] au lieu de canal [plys] (Indien) une assimilation.

P11: Sur [su:r] au lieu de [syR] pour sur (Iranienne) une assimilation.

P12: Soyez [pru:dent] au lieu de soyez prudents [prydā] (Sud-Afr.) une assimilation

Il y a assimilation à ce niveau du fait du rapprochement entre le son français [y] et le son anglais [u:]. Ils ont des positions articulatoires proches, parce que le [y] est antérieur et fermé tandis que le son anglais [u:] est postérieur et fermé. Le son français n'existant donc pas en anglais, l'habitude articulatoire de l'apprenant le pousse de manière inconsciente à utiliser [u:] à la place du [y].

P13: Les [rəkuin] pour les requins [rəkē] (Canadienne)

différenciation: cette différenciation de son ici est beaucoup plus le fruit de la graphie du mot. En effet les lettres q et u mis en ensemble se prononcent [k] en français tandis qu'en anglais elles se prononcent [ku].

P14: Que nous soyons [sojɔ̃] au lieu de que nous soyons [swajɔ̃] (Indien) différenciation.

P15 [səjɔ̃] au lieu de [swajɔ̃] soyons (Américain) différenciation.

C'est une différenciation due probablement à la graphie du mot. Dans le premier cas l'apprenant manifeste un problème de discrimination, puisqu'il a été corrigé mais en vain. Il perçoit mal sous l'influence de la graphie le son [swa]. Dans le deuxième cas c'est une persistance de la prononciation anglaise du phonème [o] souvent prononcé [ə] entre deux consonnes qui vient perturber la réalisation du son français [swa].

P16: Preuve [prev] au lieu de preuve [pRøv] (Indien)

Une assimilation: c'est une assimilation du au fait le son français [ø] et le son anglais[e] sont proches. Ils ont des positions articulatoires proches, parce que le [ø] est antérieur et mi-fermé tandis que le son anglais [e] est antérieur et moyen. Le son français n'existant donc pas en anglais, l'habitude articulatoire de l'apprenant le pousse de manière inconsciente à utiliser [e] à la place du[ø].

P17: *Je* [sju] au lieu de je suis(Indien)

Différenciation: la différenciation à ce niveau est encore dû à la graphie du mot. Les lettres sui mis ensemble se prononcent soit[sju] soit[su:] en anglais.

P18: *Je*[sar] je sais[sɛ] (Sud-Afr.) différenciation. Elle est due à une mauvaise perception ou appréciation du son [ɛ].

P19: *Flics*[fliks] au lieu de flics [flik] (Coréenne)

une épenthèse : cette épenthèse peut s'expliquer par le fait qu'en anglais généralement toutes les lettres se prononcent surtout la lettre s qui est prononcée dans toutes les positions (initiale, milieu ou finale).

P20: *Café crème*[kri:m] au lieu de Café crème [krɛm](Iranienne) une assimilation

P21: *Ils se regardent* [ri:ga:rd] au lieu de ils se [rɛgɑrd](Sud-Afr.) une assimilation

Cette assimilation est due au fait que le son français[ə] et le son anglais[i:] ont la même position articulatoire. Les deux sons sont antérieurs et fermés. La différence résulte au niveau du caractère tendu de la voyelle anglaise. Mais il y a aussi et surtout la graphie du mot qui influence énormément la prononciation. Même différencié par un e accent aigu le e est perçu par l'apprenant comme étant la lettre e anglaise qui se prononce[i:]

P22: [səpraɪz] au lieu de [sɪrpraɪz] pour surprise(Indien)

une différenciation: cette différenciation est beaucoup plus due à la graphie du mot qui est identique à celle du français.

3.1.3. Erreurs de prononciation

Ici nous avons dans l'ensemble des erreurs de prononciation due à la graphie du mot qui diffère de sa prononciation ou à une habitude articulatoire issue de la langue source.

P23: Ne pas [viɛlɪr] au lieu de [viɛjɪr] pour vieillir (Canadienne) une dilation.

P24: *Pour les femmes* [fɛm] au lieu de pour les [fam] (Canadienne). Différenciation

P25: [zɛpās] au lieu de je pense [ʒɛpās] (Indien) Différenciation.

P26: *Deuxième chose* [doziɛmfoz] au lieu de deuxième chose (Indien) différenciation

P27: *Daria est* [bɛlsə] bel sœur au lieu Daria est ma belle-sœur (Américain)

P28: *Ils / elles finissent* [fɪnɪsɔ] au lieu ils/elles finissent [fɪnɪs] (Iranienne) Différenciation

P29: *Œuf* [uf] au lieu de œuf [œf] (Iranienne) Différenciation

P30: *L'assassin* [lasasɪ:n] au lieu de l'assassin [lasasɛ̃] (Iranienne) Différenciation

3.2. Relevé de quelques productions suprasegmentales dans le discours des apprenants anglophones du FLE

P31: *Vous connaissez Ottawa* [a:ʔəwə] ? (Canadienne) au lieu de vous connaissez Ottawa ?

P32: *perdre votre bon sens* [peʁdr'votrɔbɔ̃,sɑ̃] pour

Perdre votre bon sens [peʁdrvotrɔbɔ̃,sɑ̃] ou perdre votre bon sens [peʁdrvotrɔbɔ̃,sɑ̃]

(Indien)

P33: *Destabiliser* [dɛstabɪlɪsɛ] au lieu de déstabiliser [dɛstabɪlɪzɛ] ou déstabiliser [dɛstabɪlɪzɛ]

(Canadienne)

Professional [prɔfɛʃənɛl] au lieu de professionnel ou professionnel

P34: *Français c'est le deuxième* [leduzjem] *langage pour le monde, c'est trop portant.* Au lieu de

Le français est la deuxième langue la plus parlée au monde, elle est donc très importante.

(Indien) ou

Le français est la deuxième langue la plus parlée au monde, elle est donc très importante.

(Indien)

P35: *Après anglais, c'est deuxième langue c'est français que tout le monde ils parlent.* Au lieu de

Après l'anglais le français [fArãsez] est la deuxième[duzjem] langue la plus parlée au monde.

(Indien) ou

Après l'anglais le français [frãsez] est la deuxième[duzjem] langue la plus parlée au monde.

(Indien)

P36: *Oui ici aussi moi je utilise pour travail* au lieu de

Je voudrais aussi utiliser le français pour travailler ici.

(Apprenant indien)

Je voudrais aussi utiliser le français pour travailler ici.

(Apprenant indien)

P37: *Ici tous les choses c'est dans la français non?* Au lieu de

Ici le français n'est-il pas la langue d'expression ? (Indien)

P38: *Ici aussi le frontière Ghana - Côte d'Ivoire les gens ils parlent français anglais partout* au lieu de

C'est pareil ici à la frontière Ghana-Côte d'Ivoire (Indien) ou

C'est pareil ici à la frontière Ghana-Côte d'Ivoire (Indien)

P39: *maintenant quand vous aller a l'école, avant avant non mais maintenant oui.* Au lieu de

Maintenant en Inde on n'apprend plus uniquement l'anglais à l'école comme c'était le cas.

Ou

Maintenant en Inde on n'apprend plus uniquement l'anglais à l'école comme c'était le cas.

(Indien)

Nous constatons que pour ces apprenants anglophones l'accent est toujours positionné presque à tout endroit quelque soit la syllabe, alors que la règle de l'intonation en français selon Léon, l'accent est toujours sur la dernière syllabe. De plus le rythme du français est caractérisé par l'égalité de durée des syllabes inaccentuées contrairement à l'anglais qui repose sur l'alternance des longues et des brèves durées. Ainsi à l'intérieur d'une syllabe accentuée française le ton monte ou descend d'une manière nette (Léon 1964 : 69). Ces erreurs traduisent la non maîtrise de la prosodie de la langue française en général. Les intonations et les pauses sont à des positions inhabituelles. Les apprenants ont plutôt tendance à accentuer la première ou la deuxième syllabe du mot alors que nous savons que c'est la dernière syllabe qui généralement porte l'accent.

Conclusion

Dans cette étude nous avons essayé de comparer les systèmes prosodiques de l'anglais et du français de décrire, par la suite, quelques productions segmentales et suprasegmentales des apprenants anglophones du FLE. L'analyse des productions orales des apprenants montre les confusions sémantiques possibles que soulèvent les interférences prosodiques dans l'apprentissage d'une langue seconde. L'étude nous montre aussi que les francophones ont parfois du mal à comprendre un locuteur anglophone, non pas seulement à cause d'une prononciation erronée des sons individuels et des erreurs segmentales répertoriées ci-dessus, mais aussi, à cause d'un poids inégal accordé aux syllabes, ou d'un mauvais placement de l'accent tonique. Le rythme de l'anglais repose sur l'alternance syllabes accentuées / syllabes non-accentuées (souvent réduites), au contraire du français où les syllabes ont un poids égal, et le transfert du schéma prosodique anglais dans le français augmente le risque d'incompréhension entre locuteur francophone et les apprenants du FLE.

Bibliographie

ABERCROMBIE, David. 1964. A Phonetician's View of Verse Structure. In *Linguistics*. vol. 6, p. 5-13.

BROU-DIALLO, Clémentine. 2007. « Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère » in www.sudlangues.sn/n°7, septembre 2007, pp.12 – 25

CALVET Louis-Jean. *La Sociolinguistique*. Presse Universitaire de France, Paris, 1993. 127p.

CELCE-MURCIA, Marianne. BRINTON, Donna. GOODWIN, Janet. 1996. *Teaching Pronunciation, a Reference for Teachers of English to Speakers of Other Languages*. Cambridge: Cambridge University Press. 447p.

CHAMPAGNE-MUZAR Cécile, BOURDAGES Johanne S., *le point sur la phonétique*, CLE International, 1998, Paris, 119 p. ISBN 978-2-0903-3325-1

CRUTTENDEN, Alan. 2008. *Gimson's pronunciation of English*. London: Hodder Education 362 p.

GARDE, Paul. 1968. *L'accent*. Paris : Presses Universitaires de France. 593 p.

GINESY, Michel. 1995. Mémento de phonétique anglaise, Paris : Nathan Université. 228 p.

KLAUS VOGEL, (1995). *L interlangue, la langue de l'apprenant*, traduit de l'allemand par Jean-Michel BROCHEE et Jean-Paul CONFAIS. Toulouse: PUM.323 P.

KOUASSI Roland Raoul. « La construction suprasegmentale du sens ». *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*. Consulté le 18 Mars 2016. Disponible sur <http://www.ltml.ci/files/revue/LA%20CONSTRUCTION%20SUPRASEGMENTALE%20DU%20SENS%20article%20fin.pdf>.

LADO, Robert. 1957. *Linguistics across cultures*. Ann arbor, Michigan: University of Michigan press.141p.

LEBEL Jean-Guy et DESCHAMPS Jean-Guy.1980. « Langue et linguistique » N°6

LEON, Pierre et LEON, Monique. 1964. *Introduction à la phonétique corrective*. Paris: Hachette/Larousse, collection le français dans le monde B.E.L. Imprimerie Mazarine.98 p.

PIKE, Kenneth. 1945. *The Intonation of American English*. University of Michigan Publications, Linguistics, Ann Arbor: University Michigan Press. 35 p.

TROUBETZKOY, Nikolai Sergeyevich 1939. "Grundzüge der Phonologie". Travaux du Cercle Linguistique de Prague, 7 ; traduction française par J. Cantineau : Principes de phonologie. Paris : Klincksieck, 1949. 396 P.